

TRAMWAY ENERGIE DIJON (TED)

SAS au capital de 528 421 €

Siège social

76 avenue Raymond Poincaré

21000 Dijon

RCS DIJON

519 029 078

SIRET

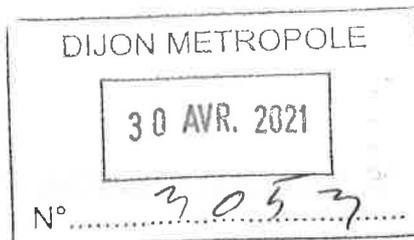
519 029 078 00028

NAF

4222Z

Tva Intracom

FR81 519 029 078



LP: 3C 002 723 9146 2



DIJON METROPOLE
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT
40 AVENUE DU DRAPEAU
21075 DIJON CEDEX
FRANCE

Affaire suivie par Eric GAIDOU

Référence : 27.04.2021

PJ : Rapport Annuel 2020 et ses Annexes soit 25 pages

Objet : Rapport Annuel 2020

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 23.2 du Contrat de Partenariat du 1 juillet 2010 entre TED et le Grand Dijon, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le Rapport Annuel 2020.

Fait à La Défense,

Eric GAIDOU

ENGIE Ineo

Direction Opérations Financières - Acquisitions & Financements



N. Rigolle X

M. RESSAMEN	DG
M. FRIEßTICH	DIOMCOLLECTE DECHETS
M. FALCONNERT	CABINET
Mme KOENIGERS	COMMUNICATION
M. ALMEIDA	BGD RESSOURCES
M. DELANG	RESSOURCES HUMAINES
Mme ZIVKOVIC	ASSEMBLEE GENERALE
M. BODET	COMMANDE PUBLIQUE
Mme TENENBAUM	RESPONSABILITE DE GESTION
M. MASSON	AFFAIRES JURIDIQUES
M. DESRETE	ASSURANCES
M. GRIMPEL	SYSTEMES D'INFORMATION
Mme JIBIAN	DEVELOPPEMENT DURABLE
M. GIRARD	DEVELOPPEMENT ECO
Mme TOMASSET	DIJON METROPOLE DEV
M. LEMARCAUD	MARKETING TERRITORIAL
Mme JARNOU	ODD CHALLENGE SOCIAL
M. MOREL	FRONTE CIVIQUE
M. HOAREAU	EVANGILE ET EDUCATION
M. EL HASSOUNI	CULTURE / SPORTS
M. BOUDET	ODD CHALLENGES
Mme BOUARD	BALNEATION
Mme MARTIN	RESERVAUX
Mme BELHARJEF	TRANSFERTS
Mme CHARRIERE	ODD DEVELOPPEMENT DURABLE
M. HAMBAU	PLUSSCO
M. BOURNAY	DROIT DES SOLS
M. RUEF	FONCER / EPFL
M. ANWAL-STOYAN	HABITAT ET LOGEMENT
M. ANWAL-STOYAN	TERRITOIRES ET PROJETS

Siège Administratif

TED SAS - Chez ENGIE INEO SA - TOUR ENGIE

1 Place Samuel Champlain - Case 1477- Dir . Op . Fin. - A l'attention d'Eric Gaidou

Faubourg de l'arche

92930 PARIS LA DEFENSE

Tel: 01 49 67 24 37 & 06 82 62 57 51

eric.gaidou@engie.com

TRAMWAY ENERGIE DIJON (TED)

SAS au capital de 528 421 €

Siège social

76 avenue Raymond Poincaré

21000 Dijon

RCS DIJON 519 029 078

SIRET 519 029 078 00028

NAF 4222Z

Tva intracom FR81 519 029 078

Rapport annuel 2020

Article 23.2 DU CONTRAT DE PARTENARIAT DU 01 JUILLET 2010
POUR LA MISE EN OEUVRE DU TRAMWAY DE DIJON

UPP

Sommaire

Les obligations en termes de contrôle 3

Rapport annuel..... 3

Annexes 6

—
—
—
—
—

1 - 3/26 - 3

UPP

Les obligations en termes de contrôle

Afin de permettre le suivi de l'exécution du Contrat et en application de l'article L. 1414-14 du CGCT, le Titulaire établit un rapport annuel pendant toute la durée du présent contrat, aux fins de présentation par le Grand Dijon à son assemblée délibérante ainsi qu'à la commission consultative des services publics locaux.

Ce rapport est fourni avant le 1^{er} mai de chaque année, comporte l'ensemble des données comptables, techniques et financières nécessaires à l'exercice de son contrôle par le Grand Dijon. Il est établi, dans les quatre mois suivant la fin de la période qu'il retrace, de manière à permettre la comparaison entre l'année qu'il retrace et la précédente.

Les pièces justificatives des données contenues dans le rapport sont tenues par le Titulaire à la disposition du Grand Dijon.

Rapport annuel

Conformément aux dispositions de l'article R. 1414-8 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport contient :

1/ Les données économiques et comptables suivantes :

- a) le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération objet du Contrat, rappelant les données présentées l'année précédente au même titre et présentant les données utilisées pour les révisions et indexations contractuelles et les justifications des prestations extérieures facturées à l'exploitation ;
(Cf. Annexe 1)
- b) une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour la détermination des produits et charges imputés au compte de résultat de l'exploitation, avec, le cas échéant, la mention des changements, exceptionnels et motivés, intervenus au cours de l'exercice dans ces méthodes et éléments de calcul ;
(Cf. Annexe 2)
- c) un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du Contrat, et le tableau d'amortissement de ce patrimoine ;
(Cf. Annexe 3)
- d) un compte rendu de la situation des autres biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, équipement ou bien immatériel objet du contrat, mise en comparaison, le cas échéant, avec les tableaux relatifs à l'amortissement et au renouvellement de ces biens et immobilisations ;
(Cf. Annexe 4)

LPD

- e) un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année ; (Cf. Annexe 5)
- f) les engagements à incidences financières liés au Contrat et nécessaires à la continuité du service public ; (Cf. Annexe 6)
- g) les ratios annuels de rentabilité économique et de rentabilité interne du projet ainsi que la répartition entre le coût des fonds propres et le coût de la dette afférents au financement des biens et activités objets du Contrat. (Cf. Annexe 7)

Le rapport annuel comporte un compte rendu financier de l'année écoulée et une prévision pour l'année en cours, lequel compte rendu financier comporte :

- • Les comptes sociaux annuels du Titulaire ; (Cf. Annexe 8)
- • Un état mis à jour du patrimoine engagé et des amortissements comptables pratiqués (inventaire valorisé, valeurs brutes, valeurs nettes, identification des nouveaux éléments d'actifs de l'année ou des mises au rebut de l'année) ; (Cf. Annexe 9)
- • Un état des financements engagés et des valeurs résiduelles financières ; (Cf. Annexe 10)
- • Un état analytique des produits et charges de l'exploitation qui fasse apparaître les produits et les charges directes et indirectes et distingue les produits et charges fixes des produits et charges variables, ainsi que les clés de répartition ; (Cf. Annexe 11)
- L'inventaire annuel des investissements (valorisés) réalisés sur l'exercice, et le suivi du compte de réserve prévu contractuellement ; (Cf. Annexe 12)
- Suivi de la fourniture d'énergie ; (Cf. Annexe 13)
- La liste des opérations de Maintenance Courante (si possible valorisées) effectuées sur l'exercice ; (Cf. Annexe 14)
- Tout engagement à incidence financière. (Cf. Annexe 15)

lpp

2/ Le suivi des indicateurs correspondant :

- a) aux objectifs de performance prévus au C de l'article L 1414-12 du Code général des collectivités territoriales; (Cf. Annexe 16)
- b) à la part d'exécution du contrat confiée à des PME et à des artisans ; (Cf. Annexe 17)
- c) au suivi des recettes annexes perçues par le Titulaire en application de l'article L 1414-12 du Code général des collectivités territoriales ; (Cf. Annexe 18)
- d) aux pénalités demandées au Titulaire en vertu de l'article L 1414-12 du du Code général des collectivités territoriales et à celles acquittées par lui. (Cf. Annexe 19)

—
Fait à La Défense, le 15 Avril 2021

— Le Président,



—

Annexes

<u>Annexe 1</u>	Bilan / Compte de résultat
<u>Annexe 2</u>	Méthodes comptables
<u>Annexe 3</u>	Etats du patrimoine immobilier
<u>Annexe 4</u>	Compte rendu des autres biens et immobilisations
<u>Annexe 5</u>	Etat des dépenses de renouvellement
<u>Annexe 6</u>	Engagements financiers
<u>Annexe 7</u>	Ratios et Coûts
<u>Annexe 8</u>	Comptes sociaux
<u>Annexe 9</u>	Etat du patrimoine engagé
<u>Annexe 10</u>	Etat des financements engagés
<u>Annexe 11</u>	Etat analytique des produits et charges directes de l'exploitation
<u>Annexe 12</u>	Inventaire des investissements et compte de réserve
<u>Annexe 13</u>	Fourniture d'énergie
<u>Annexe 14</u>	Opérations de Maintenance courante
<u>Annexe 15</u>	Engagements financiers
<u>Annexe 16</u>	Objectifs de performance
<u>Annexe 17</u>	Part d'exécution confiée à des PME et des artisans
<u>Annexe 18</u>	Recettes annexes
<u>Annexe 19</u>	Pénalités

Annexe 1**BILAN / COMPTE DE RESULTAT**

BILAN	(en milliers d'euros)	2019	2020
ACTIF			
Immobilisations Brutes		61 009	61 009
Amortissements		- 19 126	- 21 743
Stocks et En-cours			
Créances		63 631	62 527
Disponibilités		1 375	1 285
	Total	106 888	103 078
PASSIF			
Capitaux Propres		730	740
Subvention		5 597	5 257
Provisions pour risques et charges		0	0
Dettes		55 326	50 280
Produits constatés d'avance		45 235	46 801
	Total	106 888	103 078

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	2019	2020
Produits d'exploitation	3 543	4 675
Charges d'exploitation	- 1 862	- 3 090
Résultat d'exploitation	1 681	1 585
Produits financiers		
Charges financières	- 1 779	- 1 697
Résultat financier	- 1 779	- 1 697
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	339	339
Résultat exceptionnel	0	0
IS	-83	-76
RESULTAT NET APRES IS	158	151

Annexe 2

METHODES COMPTABLES

La méthode globale est applicable depuis la mise à disposition du bien.

La méthode globale appliquée pendant la phase d'exploitation prévoit :

- le rattachement des charges aux produits en respectant la linéarité du chiffre d'affaires,
- l'application de la méthode à l'avancement dans le cadre d'un contrat à long terme dit « contrat global », les loyers sont reconnus linéairement (selon les termes prévus par le contrat de PPP),
- les charges d'amortissement de la phase construction sont comptabilisées linéairement sur la durée du contrat et les autres charges font l'objet d'une régularisation pour être lissées sur la durée du contrat.

Le chiffre d'affaires est constaté au cours de la phase d'exploitation. Il est composé principalement de loyers prévus dans le contrat de partenariat public privé, et plus précisément de :

- Loyer financier correspondant au remboursement des coûts d'investissements et frais financiers intercalaires,
- Redevance Exploitation Maintenance,
- Redevance GER : Gros Entretien Renouvellement,
 - Redevance gestion SPV (correspond au paiement des frais de structures de la SPV),
 - Loyers sous réserve de réalisation de travaux. Ces loyers étant des revenus sous condition suspensive, ils sont comptabilisés en avances reçues jusqu'à la réalisation des travaux.
 - Travaux annexes,

LPP
-

Annexe 3**ETATS DU PATRIMOINE IMMOBILIER**

Les immobilisations construites pendant la phase de construction sont amorties selon une approche globale (par tranche de mise en service) et ce jusqu'à la fin du contrat.

La date de mise en service de chaque phase de travaux déclenche l'activation des immobilisations et le début des amortissements.

Les Constructions sont amorties linéairement sur une durée prévue entre 20 et 24 ans.

Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2020	Apports / Fusions	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31.12.2020
Valeurs brutes	885				885
Amortissements et dépréciations	- 272		- 37		- 309
Valeurs nettes	612		- 37		575

Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2020	Apports / Fusions	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31.12.2020
Valeurs brutes	60 124				60 124
Amortissements et dépréciations	- 18 854		- 2 579		- 18 854
Valeurs nettes	41 270		- 2 579		38 691

LPP

Tableau d'amortissement prévisionnel (en milliers d'euros)

Année	Valeur restante	Amortissement	Valeur résiduelle
2012	61 009	813	60 196
2013	60 196	2 615	57 581
2014	57 581	2 616	54 965
2015	54 965	2 616	52 349
2016	52 349	2 616	49 733
2017	49 733	2 616	47 117
2018	47 117	2 616	44 501
2019	44 501	2 616	41 885
<u>2020</u>	41 885	2 616	<u>39 269</u>
2021	39 269	2 617	36 652
2022	36 652	2 617	34 035
2023	34 035	2 617	31 418
2024	31 418	2 617	28 801
2025	28 801	2 617	26 184
2026	26 184	2 617	23 567
2027	23 567	2 617	20 950
2028	20 950	2 617	18 333
2029	18 333	2 617	15 716
2030	15 716	2 617	13 099
2031	13 099	2 617	10 482
2032	10 482	2 504	7 978
2033	7 978	2 282	5 696
2034	5 696	2 282	3 414
2035	3 414	2 282	1 132
2036	1 132	1 132	0
		61 009	

LPP

Annexe 4

COMPTE RENDU DES AUTRES BIENS ET IMMOBILISATIONS

Non applicable sur le projet

Annexe 5

ETAT DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT

Aucune opération de GER était programmée durant la 8ème année d'exploitation 2019/2020.

- • Cependant, suite à la création d'un PC dédié à la gestion centralisée de l'espace public de Dijon, la Métropole a décidé d'intégrer une extension du PC Tramway dans le nouvel ouvrage. Cette extension rend les deux PC redondant.
- • Afin de pouvoir gérer les interfaces technologiques, le GER des sous-systèmes décrit à l'article VII de l'annexe 6 du PPP a été anticipé. Cet article prévoyait un GER sur l'exercice de la 10ème année.
- • Les 70 caméras ajoutées dans les stations voyageurs lors de la construction pour lesquelles il n'était pas prévu de GER, ont été remplacées.
- • Le cout de remplacement de ces caméras, l'anticipation de 2 ans du GER des systèmes centraux, la maintenance et le GER des équipements du nouveau PC seront mentionnés à travers l'avenant n°5 au PPP Energie.

En adéquation avec l'Annexe 6 (Plan de gros entretien / renouvellement) du Contrat de Partenariat, aucune opération de GER n'a été programmée au cours de la 9ème année d'exploitation 2020/2021.

- Suite aux travaux relatifs à la création d'un PPC dédié à la gestion centralisée de l'espace public de Dijon Métropole, afin de pouvoir gérer les interfaces technologiques, il a été décidé d'anticiper le GER du superviseur SLT des sous-systèmes décrit à l'article VI de l'annexe 6.

UPP

Annexe 6**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	31.12.19	31.12.20
<u>ENGAGEMENTS DONNES :</u>		
Avals, cautions et garanties		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Autres : Cession créance professionnelle	0	0
Total	0	0
<u>ENGAGEMENTS REÇUS :</u>		
Abandons de créances / Subventions		
Garantie financière d'achèvement - Tranche 1	0	0
Garantie financière d'achèvement - Tranche 2	0	0
Garantie financière d'achèvement - Tranche 3	0	0
Garantie propre à l'entretien / maintenance - Tranche 1 et 2	296	296
Garantie propre à l'entretien / maintenance - Tranche 3	8	8
Garantie à première demande – Responsabilité Constructeur	0	0
Garantie à première demande – Responsabilité Mainteneur	2 717	2 717
Autres		
Total	3 021	3 021

LPP

Annexe 7**RATIOS ET COUTS****1/ Ratios annuels de rentabilité****a) Ratio de rentabilité économique**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	
<u>Résultat d'Exploitation</u> Produit Exploitation	<u>1 585</u> 4 675	33.9 %

b) Ratio de rentabilité interne

(en milliers d'euros)	31/12/2020	
<u>Bénéfice net</u> Produit Exploitation	<u>151</u> 4 675	3.2 %

2/ Répartition entre le Coût des Fonds Propres et le Coût de la Dette

(en milliers d'euros)	Soldes au 31.12.2020	Coûts au 31.12.2020
Dette Dailly	36 746	1 486
Dette Projet	1 802	97
Dettes Subordonnée Actionnaires	815	114
Valeurs nettes	39 364	1 697

Annexe 8**COMPTES SOCIAUX**

LEP

(Cf. 4 Pages annexées + Annexe 1)

Annexe 9**ETAT DU PATRIMOINE ENGAGE**

(Cf. Annexe 3)

Annexe 10**ETAT DES FINANCEMENTS ENGAGES****Mouvements des emprunts :**

(en milliers d'euros)	Valeurs au 01.01.2020	Souscriptions 2020	Remboursements 2020	Soldes au 31.12.2020
Dettes Dailly	37 368		622	36 746
Dettes Projet	2 776		974	1 802
Dettes Subordonnée Actionnaire	1 047		232	815
Valeurs nettes	41 191		1 828	39 364

Annexe 11**ETAT ANALYTIQUE DES PRODUITS ET CHARGES DIRECTES DE L'EXPLOITATION**

(en milliers d'euros)	COUTS FIXES		COUTS VARIABLES	
	Financier (Loyer R1)	Service (Loyer R4)	Exploitation (Loyers R2 R3 R5)	Autres
Résultat avant IS	150	79	0	40

Annexe 12**INVENTAIRE DES INVESTISSEMENTS**

(Cf. Annexe 3)

LPP

COMPTE DE RESERVE
Non applicable sur le projet

—
—
—
—
—

LPD
—

Annexe 13

Fourniture d'Énergie

Le Titulaire se fait assister au sein de ce Comité de Suivi, par un représentant de la Branche Énergie du Groupe ENGIE.

Suivant le contrat de partenariat nous sommes dans la phase 2 de l'offre de fourniture d'Électricité (Article I.1.2. de l'Annexe 14 du contrat de partenariat).

A l'issue de la consultation organisée par le Grand Dijon en 2018, la fourniture d'électricité a été confiée à ENGIE pour 3 ans à travers un marché subséquent.

Les marchés subséquents sont les marchés passés sur le fondement d'un accord-cadre. Ces marchés peuvent compléter les dispositions de l'accord-cadre sans le modifier substantiellement.

L'accord-cadre a pour caractéristique essentielle de séparer la procédure proprement dite de choix du ou des fournisseurs de l'attribution des commandes ou des marchés effectifs.

Par conséquent TED SAS n'a plus, pour cette période de 3 ans, à proposer d'offre de fourniture d'énergie pour le Tramway tel que prévu au Contrat de Partenariat.

Le Service Énergie du Grand Dijon, porteur du dossier, devra avant la mi-2021 informer TED de son choix pour la période suivant le 31/12/2021 (nouvel AO et/ou offre à remettre par TED).

Annexe 14

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE COURANTE

Les opérations de maintenance courante ce sont poursuivies en 2020. Les opérations se sont déroulées conformément au plan de maintenance prévu.

Des rapports mensuels relatifs aux suivis des activités du Groupement Entretien Maintenance sont établis.

Annexe 15

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Cf. Annexe 6)

LPD

Annexe 16**OBJECTIFS DE PERFORMANCE**

Ci-dessous le tableau de synthèse pour l'année 2020

		01/01/20 au 31/12/20					
		Seuil 1	Taux	Seuil 2	Taux	Etat	Pénalités
CD1	Kilomètres perdus	0,20%	2 €/km	1,00%	4 €/km	1 446,25 km	0 €
CD2-1	Perte énergie avec impact tramway	4,5 h	600 €/h	27 h	1 200 €/h	8,98 h	2 690 €
CD2-2	Perte énergie sans impact tramway	31 h	400 €/h	310 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD3-1	Perte supervision au PCC	2,5 h	400 €/h	30 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD3-2	Autre défaillance PCC/Réseaux	32,5 h	40 €/h	325 h	100 €/h	0,00 h	0 €
CD4-1	Défaillance SIGF avec impact en ligne	4 h	600 €/h	24 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD4-2	Défaillance SIGF sans impact en ligne	30 h	40 €/h	300 h	100 €/h	21,75 h	0 €
CD5-1	Défaillance SLT avec intervention police	35 h	400 €/h	351 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD5-2	Défaillance SLT sans intervention police	37,5 h	40 €/h	374 h	80 €/h	27,65 h	0 €
CD6-1	Défaillance d'éclairage sur toute une zone	24 h	400 €/h	300 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD6-2	Défaillance EP localisée (5 points max)	42,5 h	40 €/h	425 h	80 €/h	5,50 h	0 €
CD7-1	Perte d'un sous ensemble courants faibles	24 h	400 €/h	240 h	800 €/h	0,00 h	0 €
CD7-2	Défaillance d'un équipement courants faibles	300 h	40 €/h	600 h	80 €/h	14,83 h	0 €

Nota : Les seuils restent ceux antérieurs à l'avenant n°5, cité précédemment à l'annexe 5. Les seuils sont augmentés dans cet avenant, en cohérence avec l'augmentation du nouveau périmètre.

Nota : le calcul du CD1 bien que non arrêté avec le délégataire de la DSP, les premiers calculs de ce dernier sont de même ordre (Pour mémoire le 1er seuil est : 4 234 km)

LPP

Annexe 17

PART D'EXECUTION CONFIEE A DES PME ET DES ARTISANS

Conformément aux prévisions pour l'année 2019 le Groupement Entretien Maintenance a mis en œuvre les dispositions prévues :

- A l'Article 41.1 du Contrat de Partenariat, relatif à la sous-traitance envers les petites et moyennes entreprises et artisans

Sous-traitance envers les petites et moyennes entreprises et artisans

Au 31 décembre 2020, la part d'exécution confiée à des PME et artisans sur l'exercice s'élève à 7.16 %
L'objectif contractuel fixé à 5% pour la période de Maintenance est atteint.

Le tableau en fin de section donne la principale liste des petites et moyennes entreprises avec lesquelles des contrats de sous-traitance ont été conclus dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Partenariat.

Les critères de sélection pour les PME ou artisans concernés, sont conformes à l'article 8 de l'ordonnance n°2004-559 du 17 juin 2004 relatif aux contrats de partenariats.

La définition retenue est celle de l'Article 41.1, basée sur le décret d'application n°2008-1354, et rappelée ci-dessous :

« La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaire inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions ».

Conformément à l'interprétation d'usage de cette réglementation, les sous-traitants de second rang du Groupement Entretien Maintenance, n'ont pas été retenus.

Conformément à l'article 41.1, le décompte présenté ne considère pas comme des petites et moyennes entreprises, les entreprises qui ne sont pas autonomes, c'est-à-dire ayant une entreprise actionnaire avec une participation majoritaire dans le capital, lorsque la consolidation du résultat de cette entreprise actionnaire dépasse les limites de définition d'une PME.

La vérification des critères de sélection a été faite sur le site infogreffe.fr, exercice 2017.

De plus, l'activité de maintenance est réalisée à 100% par les filiales du groupe INEO à Dijon.

Liste des PME et artisans en sous-traitance identifiée au 31/12/2020 se trouve en annexe

Insertion sociale

Non applicable au Groupement Entretien Maintenance.

LPP
-

Annexe 18

RECETTES ANNEXES

Avenant 3 - Article 3.3.1 Travaux 2020 pour 40.8 k€

Annexe 19

PENALITES

- Aucune pénalité n'est constatée sur l'exercice comptable 2020 de la société.
- La pénalité calculée par la société et présentée en annexe 16 pour 2 690 euros sera comptabilisée sur l'exercice 2021 de la société, du fait du calcul postérieur à la clôture des comptes de la société.

LPD
-

BILAN

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	884 702	309 444	575 258	612 379
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	884 702	309 444	575 258	612 379
Terrains	0	0	0	0
Constructions	60 123 973	21 433 295	38 690 678	41 269 975
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	60 123 973	21 433 295	38 690 678	41 269 975
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif immobilisé (II)	61 008 676	21 742 739	39 265 936	41 882 354
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	2 323 639	0	2 323 639	149 592
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	2 323 639	0	2 323 639	149 592
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	59 948 934	0	59 948 934	63 041 357
Autres créances	172 134	0	172 134	357 444
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	60 121 068	0	60 121 068	63 398 801
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 284 926	0	1 284 926	1 375 032
TOTAL Disponibilités	1 284 926	0	1 284 926	1 375 032
Charges constatées d'avance	82 628	0	82 628	82 154
Total Actif Circulant (III)	63 812 260	0	63 812 260	65 005 579
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	124 820 935	21 742 739	103 078 196	106 887 933

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 528 421	528 421	528 421
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	37 904	29 997
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	37 904	29 997
Report à nouveau	23 261	13 019
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	150 637	158 150
Subventions d'investissement	5 257 127	5 597 136
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 997 350	6 326 722
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires convertibles	815 193	1 046 796
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 548 313	40 144 625
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	4 967	6 266
TOTAL Dettes financières	39 368 473	41 197 687
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	705 795	3 169 610
Dettes fiscales et sociales	10 155 046	10 907 698
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	50 038	51 304
TOTAL Dettes d'exploitation	10 910 878	14 128 612
Produits constatés d'avance	46 801 495	45 234 912
TOTAL DETTES (IV)	97 080 846	100 561 211
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	103 078 196	106 887 933

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	2 502 665	0	2 502 665	3 375 335
Chiffres d'affaires nets	2 502 665	0	2 502 665	3 375 335
Production stockée			2 174 047	149 592
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-2 178	17 431
Autres produits			1	1 018
Total des produits d'exploitation (I)			4 674 535	3 543 376
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			441 502	-778 577
Impôts, taxes et versements assimilés			31 873	23 938
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation		sur Dotations aux amortissements	2 616 418	2 616 418
		immobilisations Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			2	2
Total des charges d'exploitation (II)			3 089 794	1 861 781
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 584 741	1 681 595
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			1 697 323	1 778 821
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			1 697 323	1 778 821
RÉSULTAT FINANCIER			-1 697 323	-1 778 821
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-112 582	-97 226

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	340 009	339 081
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	340 009	339 081
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72	79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	72	79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	339 937	339 002
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	76 718	83 626
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 014 544	3 882 457
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 863 907	3 724 308
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	150 637	158 150

ANNEXE 17 TED SAS

GEM	Montant facturé	Objet	Période	Siège social	Code postal
Raison Sociale		Activité sous traitée			
1-PEK	4 922,96 €	Nettoyage locaux	Année 2020	PLOMBIERES LES DIJON	21370
SOLLUTRANS	3 090,00 €	Prestataire de levage	Année 2020	BELLENEUVE	21310
RCI	19 839,49 €	Produit entretien, aérosol...	Année 2020	TOURNON SUR RHONE	07300
SETEO	2 160,00 €	Traitement des déchets	Année 2020	SAINT APOLLINAIRE	21850
Cablerie de Bourgogne	1 289,65 €	Contrôle des élingues	Année 2020	DIJON	21000
Berthier	1 194,39 €	Entretien Nacelle VL	Année 2020	RUFÉY LES ECHIREY	21490
FRANCE ELEVATEUR	925,06 €	Entretien nacelle VL (hydraulique)	Année 2020	FLAVIGNY SUR MOSELLE	54630
4NRPJ	6 630,00 €	Outils LAC	Année 2020	VILLEFRANCOEUR	41330
AB INTER	500,00 €	Maintenance	Année 2020	SAINT GENIS POUJILLY	1680
CHOILLLOT	17,92 €	Remorques	Année 2020	CHENOVE	21300
PROPULSE	856,00 €	Communication	Année 2020	DIJON	21000
COMPTOIR DES THES	1 800,00 €	Machine à café	Année 2020	QUETIGNY	21800
FRANCOIS PIERRE	3 321,04 €	Entretien et correctif nacelle rail	Année 2020	LONGVIC	21600
OCS2	13 287,50 €	outilage pour amélioration intervention LAC	Année 2020	NUITS SAINT GEORGES	21700
CITA PRODUCTION	46 644,95 €	Armoire SLT	Année 2020	LAMARCHE SUR SAONE	21760
GAMES FACTORY	854,06 €	Activité fin année	Année 2020	DIJON	21000
DORAS MACONNERIE	10 460,00 €	Prestation tiers maçonnerie	Année 2020	LAMARCHE SUR SAONE	21760
ATR	15 196,70 €	outilage consommable et EPI	Année 2020	QUETIGNY	21800
ALPHA PUBLICITE	5 555,55 €	Produits publicitaires	Année 2020	DIJON	21000
ANTARC	4 380,28 €	Pièces De Recharge CFO	Année 2020	CERNAY-LA-VILLE	78720
Total	142 925,55 €				
Objectif	99 831,84 €				
%	7,16%				



LA POSTE

AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

Présenté / Avisé le : 30 / 04 / 21

Distribué le : 30 / 04 / 21

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / Permis de conduire

Autre.....

Le facteur attente par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

AIR barailisé V6 MGR2A 1B-1017401 09-19

DIJON METROPOLE
30 AVR 2021



1462

PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
FAUBOURG DE L'ARCHE
92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX

DIJON METROPOLE
ATTENTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT
46 AVENUE DU DRAPEAU
21075 DIJON CEDEX

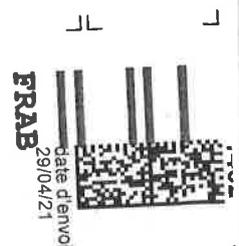
Destinataire : 1

Référence client : AR 3C 002 723 9146 2



Retourner à l'adresse ci-dessous

ENGIE T1-T2 GAIDOU ERIC
1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
FAUBOURG DE L'ARCHE
92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX



date d'envoi
29/04/21

Présenté, Avisé :
30/04/2021

